Image not found or type unknown

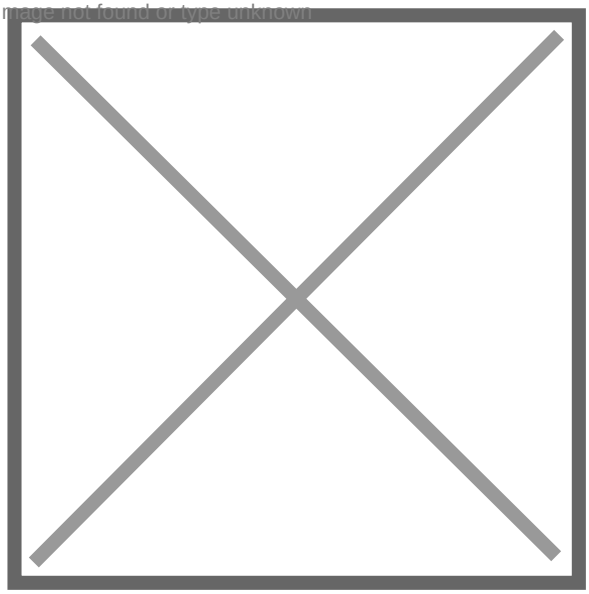

Modification de mon contrat de travail

Par **hadesetflo**, le **08/11/2010** à **16:28**

Bonjour,je travail depuis 7 ans en trois huit dans la plasturgie mon patron a descider de ne plus nous laisser travailler la nuit et d'y mettre une equipe fixe;dont je ne fait pas parti,se qui va entrainer une chute de mon salaire,doit je signer l'avenant a mon contrat? a t'il le droit de prendre des deçision qui modifie mon salaire a ce point?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés